

DOSSIER

DE

Whoy cede 2 ports par De Winne

DE

L'ÉTAT

offe s. v. n. t. s. suite s. m. g. Baeton.

433

[illegible]

2249 No

O'key vide ? postpaid at De Stinne.

MINISTÈRE

des

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

des

BEAUX-ARTS

N^o 10149.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le

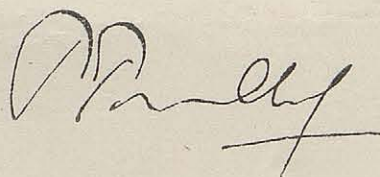
22 août 1913.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 8 de ce mois, n^o 5.249,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise l'achat,
aux conditions que vous indiquez, de deux cadres destinés aux
tableaux de De Winne, dont l'acquisition a été autorisée par
ma dépêche du 13 mars dernier, n^o 327.37.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission Directrice des musées royaux de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

8 août 1913

expédié le 8-8-13

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir nous autoriser à faire l'achat de deux cadres pour les tableaux de Le Winne dont vous avez autorisé l'acquisition par lettre du 13 mars n° 32737. La maison Cerisier s'offre à les fournir au prix de 115 frs pièce

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

PS

M. i. de Beauvoir

Monsieur Foullet

Ministre des Sciences et des Arts

au dernier des.
de l'année

Gand le 7.5.13

entre le
8.5.13

Messieurs,

J'ai l'honneur de
vous faire savoir que
j'ai expédié les cadres
le 10 avril 1913 à l'a-
dresse que du Musée y
à Bruxelles et comme
je possédais encore le
Reçu (n. 73) de l'ex-
pédition, j'ai de suite
introduit une Décla-
ration à l'adminis-
tration des Chemins de
Fer.

Veuillez agréer,
Messieurs l'assu-
rance de ma
considération dis-
tinguée

Amy Dhu
[Signature]

Remuni les cadres
le 6. 5-13

12 avril 1913

5249

expédié 12-4-13

Monsieur le Ministre

Comme suite à votre lettre du 13 mars n° 32737, nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir faire liquider au profit de M.D'Hey le montant de la déclaration ci-jointe en double du chef de cession à l'Etat de deux tableaux peints par L. de Winne

Nous soumettons à votre signature le contrat réglant cette cession en vous priant Monsieur le Ministre de nous le renvoyer aux fins d'enregistrement.

M.D'Hey a demandé que le mandat de paiement lui soit adressé à Gand 84 Boulevard Frère Orban.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président .

Monsieur Pouillet

Ministre des Sciences et des Arts

à Bruxelles

Bruxelles 21.3.13

22 mars 1922

à Messieurs le Président
& Membres de la Commission
des musées.

Messieurs

Par la présente, j'ai
l'honneur de vous demander,
si vous n'avez
pas encore des nouvelles
du ministère, concernant
l'achat des deux Sellwina
que j'ai eu l'honneur
de vous présenter en vente.
Dans le cas, où ils
seraient agréés, je

Viens, à votre disposition,
leur encounterment
respectif.

Sous l'espérance de
vous lire, je vous
salue, Messieurs, de
cœur à mes senti-
ments respectueux.

Auguste Roy

PH. CERISIER

Fabricant de Cadres

pour Tableaux, Glaces, Gravures, Aquarelles, etc.

SPÉCIALITÉ DE CADRES POUR TABLEAUX

Cadres anciens et modernes

EN TOUS STYLES

PASSE-PARTOUT EN TOUS GENRES

LAVAGES & RESTAURATION DE GRAVURES

Dorure à l'eau et au four

(GENRE ANCIEN)

POUR L'AMEUBLEMENT

TRANSPORT & EXPÉDITIONS

Prix modérés



Bruxelles, le 19 Mars 1913

Rue des Deux-Églises, 29

TÉLÉPHONE 1496

Monsieur Pierre-Léon
Secrétaire
Des Musées Royaux
Place du Musée
Br.

20 MARS 1913

Prix reçus pour:

Cadre or fin 66x4 1/2 poix f. 15.00
(soit quinze francs.)

P. Cerisier
Carisier

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

SECRÉTARIAT

*Commis par lettre n° 29-417
25248*

CONTRAT

Entre Monsieur le Marquis de Beaufort, président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et Monsieur Aug. D'Hoy, domicilié à
Bruxelles, 112 avenue de Tervuren N° 112 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur A. D'Hoy déclare céder
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de neuf mille cinq cents francs deux portraits peints par
L. De Winne soit six mille francs pour le portrait de
femme et trois mille cinq cents frs pour le portrait
d'homme.

Le paiement de cette somme sera sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 14 mars 1913 190 ..

Le Cédant,

*Inregistré par le Bureau des
mots sans emploi, à 8 points
le 20 mai 1900
volume 337 folio 5 case 5
à l'Archiv*

Le Président

de la Commission Directrice,

Marquis de Beaufort

Aug. D'Hoy

APPROUVÉ :

Le Ministre,

Thell

DECLARATION DE PAIEMENT .

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat, la somme de neuf mille cinq cents francs , du chef de cession pour les collections de l'Etat de deux portraits peints par L. De Winne : soit six mille francs pour ~~un~~ portrait de femme et trois mille cinq cents francs pour un portrait d'homme.

Bruxelles le 14 mars 1913

Aliga Huy

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président.

Pierre Levaery

Marguerite De Beaufort

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

Objet

Annexe.

Expédié le

A

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous
faire parvenir, sous ce pli, en triple
expédition, la déclaration de paiement
de neuf mille cinq cents francs

montant du prix d'acquisition de
deux portraits par E. De W. in. de la
collection réglant les claims de cette union

Veuillez, Monsieur, nous
renvoyer ces pièces, munies de votre
signature, le plus tôt possible et agréer
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission directrice,
Le Secrétaire,

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 13 mars 1913.

N^o 32737

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

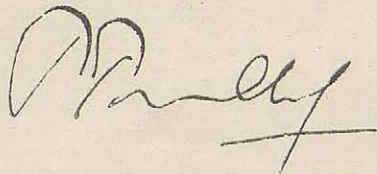
Messieurs,

17 MARS 1912

J'ai l'honneur de vous faire connaître, comme suite à
vos lettres du 4 mars et du 7 mars 1913, n^o 5236, que l'acqui-
sition de l'ETANG de Fourmois et des deux PORTRAITS de Liévin De
Winne, aux prix respectifs de 2000 et de 9500 frs., est autorisée.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération dis-
tinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 5 mars 1913

191

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

5236

ANNEXE

Monsieur le Ministre

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente.

expédié le 7.3.13

9

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que
la Commission directrice a émis en principe et sous réserve
de votre approbation, un vote favorable à l'acquisition
pour les collections de l'Etat de deux portraits peints
par Liévin De Winne. Le cédant M.D'hoy, ~~en~~ demande ~~respec~~
pour le portrait de femme
~~tivement~~ 6.000 fr. et 3500 fr. ~~pour le portrait d'homme~~.

Nous vous prions Monsieur le Ministre de bien
vouloir approuver cette acquisition et nous vous présen
tons l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président

PJ

Mus de B

A Monsieur Pouillet

Ministre des Sciences et des Arts

à Bruxelles

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

Objet:

Annexe

Expédié le 4-3-13

4-3-13

A M. Roy

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la Commission Directrice a
émis en principe, et sous réserve de l'appro-
bation Ministérielle compétente, un vote
favorable à l'acquisition pour les collections
de l'Etat, d.....

Elle désirerait toutefois ne pas dépas-
ser, en vue de..... acquisition, la
somme de.....

Veuillez nous faire savoir si vous
accepteriez éventuellement la réduction
de prix proposée et agréer, M.....,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire. Libanden

DS mis u D

Imp. par l'Autographe au: Brux.

Bruxelles 4.3.13

à Messieurs le Président &
Membres de la Commission des
Musées

51/131912

Messieurs

Par la présente j'ai l'a-
vantage de vous demander
si vous n'avez pas encore
pris une décision pour les
tableaux que j'ai en
l'honneur de soumettre
à votre appréciation.

Agriez, Messieurs, l'assu-
rance de ma parfaite
considération.

Ruy Stuy

avenue de Commerce 112

Brux.

Gand le 23.2.13

Messieurs le Président
et Membres de la Commis-
sion des musées.

24 FEB 1913

Messieurs

Par la présente
j'ai l'avantage de
vous remettre ci après
les prix auxquels
je pourrais vous
céder les tableaux
que j'ai eu l'honneur
de soumettre à

avec appreciation

Veuillez, Messieurs,
agréer l'assurance
de ma considération
distinguée

Auguste Lhuys

avenue de Bernier
112

Brux.

Léon de Witte

Portrait femme a 6000 frs
" homme a 3500 frs

Les Breton

Créoleuse R. 5000 frs

Bruxelles 15.2.13

17 FEB 1913

à Messieurs les Président et
Membres de la Commission des Musées.

~~Accepté~~ Messieurs.

Par la présente, j'ai l'honneur de
vous faire savoir, et ce sur les in-
structions de Monsieur L. Carlson,
à qui je m'étais adressé, suite
de renseignements précis pour
vous présenter en vente deux
portraits peints par Lionel De Wille
et un par Jules Breton.

Permettez moi donc, Messieurs
que je prenne la respectueuse
liberté, de me présenter à vous
prochain à 2 heures avec les
tableaux en question.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assu-
rance de ma considération
distinguée.

Auguste Thoy

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o 4893 / 121

Objet

Annexe

Expédié le

Insc. par l'Autographe, Paris, Bruxelles.

Modèle I.

16. octobre 1900

Monsieur F. D'hey
Rue Courte du jour 24.
Gand.

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, en vue de leur
acquisition éventuelle pour les collections de
l'Etat, les tableaux
que vous signalez à son attention par votre
lettre du 8. 10., s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi,
au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée
N^o 9.

Cet envoi devra, M. D'hey,
avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de ce
chef, pour l'administration des Musées, au-
cune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence,
d'indiquer le prix que vous demandez de l'ou-
vrage présenté.

Veuillez agréer, M. D'hey,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Grand, le 8 octobre 1900.

3

Monsieur le Président
du Musée des Beaux Arts.

● Étant possesseur de
deux œuvres, peintes pour le
Lieven De Wijnne, que je suis
d'avis de vendre, je viens par
la présente vous prier
d'avoir l'obligeance de les
soumettre à la commission
d'achat du Musée des Beaux-
Arts, de Bruxelles.

● L'une des toiles est
le portrait de M^r Charles
D'huys, et a été peint vers
l'année 1854, lors du retour
du maître flamand, de son
voyage de Hollande.

C'est de cette œuvre que
M^r Jules Breton a dit dans

La Brochure sur Deviance, Il
est d'un bel échet, d'une poche
paisante — . L'ouvrage est
un portrait de femme
serait une dizaine d'années
plus tard et passe également
pour une de ses meilleures
œuvres.

Dans le cas que ma demande
serait accueillie favorablement,
je vous prie de bien vouloir
me faire savoir quand et où
je devrais aller à ces travaux.

Je vous remercie, Monsieur,
et vous prie d'agréer mes
salutations distinguées.

J. P. Ch. D'Alcy.
J. P. Ch.

Reçu courtois du jour 27.